

CSQ

LE MAGAZINE

ÉGALITÉ, ACCESSIBILITÉ, SOLIDARITÉ

50^e ANNIVERSAIRE
DES CÉGEPS

Les cégeps :
ça change le monde!

.....
Un poumon culturel



Centrale des syndicats
du Québec

Hors série

UN REER+ POUR EN FAIRE PLUS



TOUT LE CRÉDIT VOUS REVIENT

Lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, **vous bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires.**

De plus, le Fonds a une mission unique: aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.

QU'ATTENDEZ-VOUS POUR ÉPARGNER ?

	UN REER AILLEURS	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER	371 \$	371 \$
Économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 \$	329 \$ ou 12,65 \$ par paie

Note : exemple pour une personne ayant un revenu annuel de 47 000 \$ et 26 paies par année. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds pour l'année d'imposition 2016 sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral.

GRÂCE À LA RETENUE SUR LE SALAIRE, ÉPARGNER EST PLUS FACILE ET PLUS AVANTAGEUX

À chaque paie, vous cotisez un montant fixe à votre REER

- vous fixez vous-même le montant de la retenue;
- vous pouvez modifier ou cesser la retenue en tout temps;
- pas de paie ? Pas de retenue;
- vous pouvez bénéficier des économies d'impôt à chaque paie!

Vous pouvez également choisir de contribuer à votre REER par prélèvement bancaire automatique: c'est une solution d'épargne efficace et flexible!

Bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsfstq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

FONDS
de solidarité FTQ



MÉTAMORPHOSE

Votre magazine syndical propose plusieurs nouveautés. D'abord, une toute nouvelle signature – CSQ Le Magazine – qui remplace l'appellation *Nouvelles CSQ* après plus de 35 ans. À ce changement audacieux s'ajoute une toute nouvelle facture graphique, à l'image du dynamisme de notre centrale, ainsi qu'une offre d'abonnement gratuit à domicile.

UN MAGAZINE PLUS VERT QUE NATURE

Notre publication continuera à être imprimée sur du papier Rolland Enviro 100, un produit québécois dont les fibres proviennent exclusivement des bacs de récupération. *Aucun arbre n'est donc coupé pour produire cette revue.*

De plus, le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore, qui puise son énergie dans un biogaz issu d'un site d'enfouissement, acheminé à l'usine par conduits souterrains. Quant aux encres utilisées, elles sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant. Nous ne pouvons pas avoir un papier plus conforme à nos valeurs EVB!



UN MAGAZINE WEB À DÉCOUVRIR

Un tout nouveau magazine Web vous est également offert. Entièrement redessiné, le site magazine.lacsq.org propose une foule de contenu d'actualité, plusieurs exclusivités et des dossiers de fond.

Votre magazine Web présente également des blogues, des reportages vidéos ainsi qu'une offre de balados unique dans l'univers syndical québécois. Vous pourrez y entendre de grands entretiens, des conférences éclairantes, et plus encore! Quant à l'infolettre, elle vous permettra d'être au fait des dernières nouveautés.

Bonne lecture!

Catherine Gauthier | RÉDACTRICE EN CHEF
MAGAZINE@LACSQ.ORG

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ, MAINTENANT AU BOUT DES DOIGTS

Joignez-vous à La Personnelle, téléchargez l'application La Personnelle et profitez de ces avantages exclusifs :



Programme **Ajusto**^{MD} : économisez jusqu'à 25 % sur votre prime d'assurance auto, simplement en conduisant prudemment.



Alerte : soyez informé en temps réel si une fuite d'eau est détectée à votre résidence.



Obtenez une soumission.
Téléchargez l'application.

▶ 1 888 476-8737

▶ lapersonnelle.com/applimobile



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

6

SOMMAIRE

EN COUVERTURE Cégeps : réussites et défis

Les cégeps sont un symbole de la transformation du Québec. Entre le chemin parcouru et les enjeux à venir, le magazine fait le point.

TOPOS

22 Une progression continue

Des progrès importants ont été accomplis en matière d'égalité grâce aux cégeps.

26 Le poumon culturel

Les cégeps contribuent depuis toujours à l'effervescence, au rayonnement et à l'accessibilité de la culture au Québec.

28 Les cégeps, ça change le monde

Cédons la parole à celles et ceux qui contribuent à faire de nos cégeps des lieux d'excellence uniques au monde.

RENCONTRE

10 Cégeps : poursuivre l'accès et l'ouverture

« Dans certains milieux, plusieurs n'auraient jamais imaginé poursuivre leurs études après le secondaire! »

12 Entrer dans l'ère numérique

« Il faut agir autrement si nous voulons en retirer le maximum. Internet, c'est comme la bombe atomique. »



15 La première école de citoyenneté

Amitié, découverte, liberté et travail : c'est en ces mots que Biz, rappeur et écrivain, se remémore son cégep.

5 Entre nous 16 Lutttes syndicales 34 Le mot juste

CSQ Le Magazine Volume 38, HS1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : magazine@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Suzie Bélanger / Publicité Catherine Gauthier / Photographes François Beaugard, Jocelyn Bernier, Exposeimage, Anick Fontaine, Anthony Francoeur-Vallière, Jean-François Leblanc, Maryse Cléro-Nobrega, Pascal Rathé, Iften Redjah, Shutterstock / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Canada. ISSN 2561-2727 / magazine.lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



Rejoignez-nous sur Facebook!
facebook.com/lacsq

D10990

Le réseau collégial est certainement l'une des belles réussites du Québec moderne. Les cégeps ont permis une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur, en donnant la chance à des milliers de Québécoises et de Québécois d'y avoir accès.



Si les cégeps ont contribué à changer le visage du Québec, comme peu d'institutions ont pu le faire, cela est en très grande partie grâce au travail des enseignantes et enseignants ainsi que du personnel de soutien et professionnel. Ils sont les véritables bâtisseurs de ces établissements.

En plus d'avoir contribué à la formation collégiale des jeunes, ils les ont également outillés afin qu'ils deviennent des adultes capables de poser un regard analytique et critique sur le monde. Ils leur ont aussi transmis le désir de s'engager activement dans la société, en plus d'avoir nourri leur fierté identitaire et culturelle.

Par son militantisme remarquable, le personnel des cégeps a été un vecteur de profonds changements sociaux. Pensons seulement aux batailles pour de meilleures conditions de travail, aux luttes féministes et au combat pour la défense de la langue française. Tout cela a contribué à faire du Québec une société ouverte, progressiste et plus égalitaire.

Dès l'ouverture des cégeps, les étudiantes et étudiants ont aussi participé activement au débat démocratique, à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, pour imprégner de leurs idées, de leur vision de la société, de leur créativité et de leur originalité nos cégeps partout à travers le Québec.

Il ne fait aucun doute : les cégeps ont joué – et jouent encore aujourd'hui – un rôle majeur dans le développement culturel, social et économique des régions. Au fil du temps, ils ont démontré toute leur pertinence, en dynamisant le milieu où ils sont implantés grâce à leurs multiples activités ainsi qu'à leurs retombées.

Toutefois, 50 ans après leur création, il ne faut surtout pas tenir les cégeps pour acquis. Les défis auxquels ils font face sont nombreux. Nous devons, plus que jamais, exprimer notre soutien et notre fierté à l'endroit de cette institution qui nous distingue.

Bon 50^e anniversaire!

Louise Chabot | PRÉSIDENTE

CÉGEPS : RÉUSSITES ET DÉFIS

Les cégeps sont un symbole fort de la transformation du Québec. *CSQ Le Magazine* a rencontré Mario Beauchemin, syndicaliste et professeur d'histoire, pour prendre la mesure du chemin parcouru depuis 50 ans et cerner les enjeux à venir.

François Beauregard | COLLABORATION





CSQ LE MAGAZINE : LE MODÈLE DES CÉGEPS EST UNIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD. CETTE SPÉCIFICITÉ CONSTITUE-T-ELLE TOUJOURS UN AVANTAGE?

Mario Beauchemin : Tout à fait! La cohabitation des programmes généraux et techniques dans les cégeps favorise la mixité sociale. Ces deux trajectoires sont liées par une formation générale commune, ce qui contribue à former des citoyennes et citoyens critiques et responsables. De plus, en rendant accessibles les études supérieures, les cégeps contribuent à hausser les aspirations sociales et professionnelles de la population.

CETTE SPÉCIFICITÉ A VALU AU RÉSEAU COLLÉGIAL MAINTES REMISES EN QUESTION. CE MODÈLE ORIGINAL EST-IL LÀ POUR RESTER?

Le problème, c'est que le système d'éducation est trop politisé. Périodiquement, un élu se lève pour remettre en question les cégeps, souvent sous la pression du patronat.

La dernière fois que le réseau a été remis en question, c'est en 2004, lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. Une fois encore, on a conclu que les cégeps constituaient un apport original et singulier au système d'éducation québécois et qu'il serait plus coûteux de les démanteler que de les maintenir en activité. Pierre Moreau a aussi évoqué cette éventualité lors de la course à la chefferie du Parti libéral, mais cette proposition est rapidement disparue du radar.

LES CÉGEPS ONT-ILS SUFFISAMMENT FACILITÉ L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES?

Cela ne fait aucun doute : dans les années soixante, le taux d'accès au cégep atteignait à peine 16 %. Il dépasse maintenant les 60 %. Lors de la première rentrée collégiale, on comptait environ 14 000 inscriptions. Aujourd'hui, le réseau collégial accueille plus de 175 000 étudiants, et la majorité sont des filles.

Et puis, entre le secondaire et l'université, la marche est haute. Les cégeps facilitent ce saut vers les études universitaires. On



Mario Beauchemin est vice-président de la CSQ, responsable des enjeux touchant l'enseignement supérieur.

Photos François Beaugard

peut donc affirmer que l'accès aux études supérieures est une des plus grandes réussites du réseau des cégeps, même s'il y a encore des progrès à faire pour accroître la participation des jeunes issus de milieux économiquement faibles.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ A-T-ELLE FAIT BAISSER LE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT?

Nos médecins, nos avocats, nos ingénieurs, nos techniciens sont-ils moins compétents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient dans le passé? Ce débat revient de façon cyclique, mais je ne crois pas que la démocratisation de l'enseignement collégial ait eu l'effet négatif que certains prétendent sur la qualité de la formation. Bien au contraire!

DOIT-ON S'INQUIÉTER DES NOMBREUX CHANGEMENTS DE PROGRAMME À L'ORIGINE DE L'ALLONGEMENT DES ÉTUDES?

Les jeunes qui terminent leur secondaire sont rarement prêts à faire un choix de carrière définitif. Le phénomène de changement de programme traduit cette incertitude des jeunes quant à leur choix vocationnel. Et puis, la formation qu'un étudiant acquiert dans un programme n'est pas perdue s'il change de parcours. Il faut cesser de tout mesurer à l'aune de la rationalité économique immédiate.

QUELS SONT LES DÉFIS POSÉS PAR L'ARRIVÉE D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP?

Cette catégorie d'étudiants a explosé ces dernières années. Leur plus grande accessibilité aux études représente un réel progrès. Par contre, cette situation pose des défis au personnel professionnel et au personnel de soutien, qui ne sont pas assez nombreux pour répondre adéquatement aux besoins spécifiques de cette clientèle. En outre, la réussite scolaire de ces étudiants exige un encadrement étroit et une plus grande individualisation de l'enseignement, ce qui alourdit grandement la tâche du personnel enseignant.

L'ADAPTATION DES PROGRAMMES TECHNIQUES AUX BESOINS RÉGIONAUX PEUT-ELLE AMÉLIORER L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL?

À force de trop vouloir singulariser les programmes pour les adapter aux besoins économiques locaux, on atomise le réseau et on fait obstacle à la mobilité étudiante. De plus, une formation trop pointue réduit la polyvalence des finissantes et des finissants, qui deviennent ainsi plus dépendants d'une industrie locale susceptible de fermer. Ce genre de formation peut également devenir obsolète sous l'effet des changements des procédés de travail en lien avec la technologie. Une solide formation de base constitue encore le meilleur atout pour faire face aux soubresauts du marché de l'emploi et former des citoyennes et citoyens éduqués et responsables.

LA SURVIE DES CÉGEPS EN RÉGION EST-ELLE MENACÉE PAR LA BAISSÉ DE CLIENTÈLE?

Le gouvernement prévoit qu'en 2023, le réseau collégial comptera près de 7 % moins d'étudiantes et d'étudiants qu'en 2013. Selon ces mêmes prévisions, cette diminution pourrait atteindre jusqu'à 30 %, dans certaines régions. Alors oui, la menace est réelle, et cela représente un enjeu de taille pour l'occupation du territoire et le dynamisme des régions.

La création d'un programme spécifique comme celui d'Art et technologie des médias contribue à amener une clientèle des centres vers la région de Jonquière, par exemple : c'est une façon de lutter contre la diminution de la population étudiante. L'accueil d'étudiantes et d'étudiants étrangers est aussi une autre avenue pour en réduire l'impact.

SUR LE PLAN SYNDICAL, QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS QUI SE PRÉSENTENT POUR LE PERSONNEL QUE LA CSQ REPRÉSENTE?

Un des plus grands défis est la stabilisation des emplois. Pour favoriser la réussite et répondre adéquatement aux besoins de la clientèle jeune et adulte, il faut réduire la précarité et limiter les surcharges de travail qui découlent des mesures d'austérité et de la diversification de la clientèle étudiante. Il faut aussi accroître les ressources pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers si nous voulons relever le défi collectif de l'intégration sociale et économique de ces personnes trop souvent marginalisées.

En outre, la survie des cégeps en région exige une révision du mode de financement; les luttes syndicales ont certes permis de dégager des enveloppes ponctuelles pour assurer le maintien temporaire de certains programmes, mais il faut régler ce problème de façon structurelle. Tout ça passe par un meilleur financement. Cela suppose qu'au-delà du discours, le gouvernement, sous la pression de la population et des groupes progressistes, fasse de l'enseignement collégial une véritable priorité. Après tout, il n'est pas interdit d'espérer...



POUR SUIVRE L'ACCÈS ET L'OUVERTURE

« Dans certains milieux, plusieurs n'auraient jamais imaginé poursuivre leurs études après le secondaire! »

Pierre Avignon | CONSEILLER FEC-CSQ

Telle est la réaction de Pierre Doray¹ lorsqu'on l'interroge sur l'effet qu'a eu la création des cégeps en 1967. Depuis de nombreuses années, il étudie les parcours scolaires des jeunes Québécoises et Québécois, et l'accessibilité à l'enseignement supérieur. Selon lui, il ne fait aucun doute : le réseau collégial public a constitué un facteur central de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

« À la fin des années 60 et au début des années 70, les cégeps représentaient une nouvelle ouverture pour les classes ouvrières, notamment en région. Quand les séminaires sont devenus des cégeps, un espace de possibles qui était inattendu s'est ouvert. Aujourd'hui, cela est tenu pour acquis, mais ce n'était pas rien de remettre en question des collèves

classiques payants, privés, non mixtes et religieux! », poursuit-il.

Comptant à peine 15 000 personnes lors de la rentrée 1967, la population étudiante est passée, en 2017, à plus de 175 000 inscriptions. Cette augmentation de la fréquentation et de l'accessibilité a eu pour effet de transformer le visage des jeunes cégépiennes et cégépiens. Outre la participation aux études postsecondaires, maintenant majoritaires des filles, les institutions ont accueilli des cohortes de jeunes de toutes les origines sociales.

Pierre Doray nuance toutefois ce succès. « Malgré les progrès réalisés, aujourd'hui encore, seulement 25 % des jeunes dont les parents n'ont pas de diplômes postsecondaires se retrouvent sur les bancs d'une université. Ce sont ces jeunes que l'on appelle les étudiantes et étudiants de première génération (EPG). »

RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA FORMATION TECHNIQUE

Il reste donc du chemin à parcourir pour assurer l'égalité des chances d'obtenir un diplôme. « Les cégeps continuent de soutenir le mouvement de démocratisation, notamment grâce aux programmes de formation technique qui accueillent davantage d'EPG que les programmes préuniversitaires. La mise en place de passerelles facilitant le passage du DEC technique vers le baccalauréat va également dans la bonne direction », soutient le sociologue.

« Il ne faut pas oublier qu'une des spécificités du cégep c'est de rassembler, dans une même institution, des jeunes des formations technique et préuniversitaire. Si l'on veut maintenir l'idéal du cégep, il faut que la formation de

¹ Pierre Doray est professeur au département de sociologie de l'UQAM. Il a siégé au Conseil supérieur de l'éducation et est actuellement président de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes.



base demeure forte, mais il ne faut pas oublier un des objectifs poursuivis par la formation technique : le développement d'un esprit critique à travers la démarche d'apprentissage. On a pris le chemin de l'éducation par l'intégration de la formation professionnelle et technique, il faut donc l'assumer! », déclare-t-il.

QUELLES POLITIQUES ÉDUCATIVES POUR L'AVENIR?

Bien que les recherches de Pierre Doray visent spécifiquement à suivre des cohortes d'étudiantes et d'étudiants à travers les années pour mieux comprendre leurs choix, il a pu constater comment les décisions gouvernementales les influencent.

« On ne peut pas analyser les cheminements étudiants sans analyser les politiques éducatives qui déterminent ce que les institutions collégiales sont en mesure d'offrir. Par exemple, lorsque l'on élargit les critères d'admission tout en faisant des compressions budgétaires, il devient difficile d'amener des jeunes ayant des parcours scolaires plus compliqués au même point que les autres. »

Une autre illustration frappante de l'effet des politiques éducatives soulevée par Pierre Doray : « Seulement 36 % des

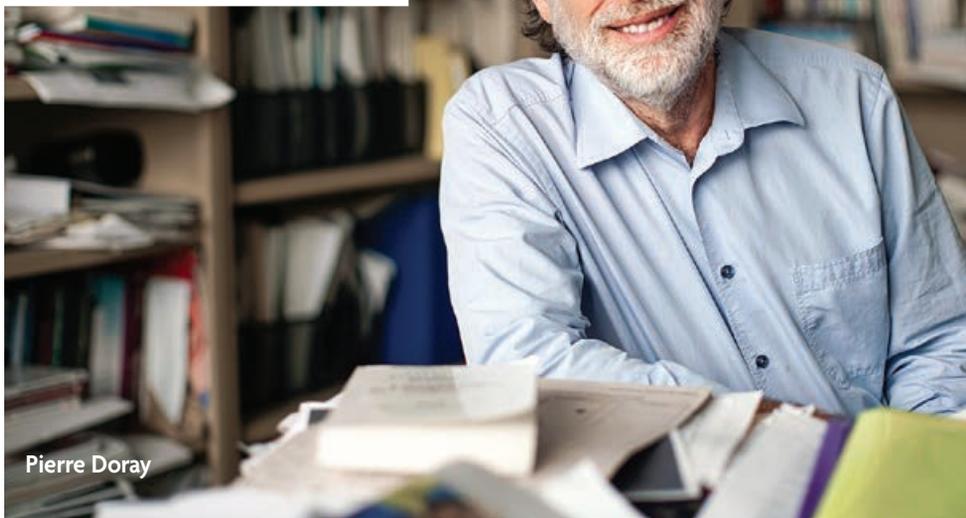
jeunes du secondaire régulier se rendent au cégep, contre plus de 75 % pour les jeunes qui fréquentent un établissement privé ou un projet particulier dans le public. Cette constatation indique bien qu'il faut penser les parcours scolaires tout au long de la vie, soit avant le cégep. Il faut aussi les penser après le cégep. »

Président de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) depuis quelque temps, Pierre Doray défend l'importance d'augmenter l'offre de formation aux adultes qui souhaitent faire un retour aux études ou une formation d'appoint.

« Pour l'avenir des cégeps, il faut penser une institution d'enseignement qui soit au service du développement social, culturel et économique de la région, une institution qui devienne un pôle d'éducation au sens large : formation initiale et formation non créditée sur la santé, l'environnement ou le numérique. Les cégeps seraient des institutions idéales pour s'ouvrir à des formes éducatives non scolaires, pour partager le capital culturel avec l'ensemble de la communauté. Le cégep a permis d'ouvrir vers le postsecondaire, mais l'institution pourrait être encore plus ouverte », conclut-il.

« QUAND LES SÉMINAIRES SONT DEVENUS DES CÉGEPS, UN ESPACE DE POSSIBLES QUI ÉTAIT INATTENDU S'EST OUVERT. »

Photos Jean-François Leblanc



Pierre Doray

ENTRER DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE

« Les cégeps sont une idée géniale qui a permis l'accès aux études supérieures. Mais il y a plus : ils surviennent à un moment important dans la vie où se construit l'identité du jeune pour former le citoyen qu'il deviendra. »

Claude Girard | CONSEILLER CSQ



Photo Jocelyn Bernier

Annie Pilote

Annie Pilote¹ soutient que ces établissements collégiaux uniques au Québec présentent plusieurs avantages.

« Au secondaire, on assiste à une explosion de programmes particuliers et à l'éclatement des cheminements empruntés par les élèves. On constate une concentration d'élèves, issus de milieux socioéconomiques aisés, dans les programmes enrichis, ce qui nuit à l'équité », analyse-t-elle.

La situation est différente dans les cégeps avec la transmission d'une culture générale commune et la formation de groupes plus hétérogènes. Cela favorise une plus grande sociabilité à un moment significatif de la construction de l'identité.

UNE SOUPLESSE BÉNÉFIQUE

La chercheuse souligne aussi la souplesse du parcours au collégial. « Alors que certains systèmes éducatifs hors Québec sont caractérisés par une rigidité et obligent à faire un choix de carrière très tôt, les cégeps permettent aux jeunes de repousser cette décision à un moment où ils se connaissent mieux. »

Il est également plus facile pour l'étudiante ou l'étudiant de se réorienter. « Cette souplesse intervient sur plusieurs plans, soit d'un programme à l'autre, ou même entre le cégep et l'université. Les études n'ont plus le caractère linéaire qui prévalait autrefois, alors qu'elles devaient se dérouler durant un certain nombre d'années précis et selon une séquence prédéfinie avec d'autres étapes de la vie comme l'insertion sur le marché du travail ou la formation d'une famille. Maintenant, plusieurs types de parcours mènent à la réussite dans les études. »

« Certains jeunes interrompent leurs études collégiales pour mieux revenir, d'autres prennent plus de temps pour terminer leur DEC, d'autres choisissent de faire un DEC technique pour ensuite se réorienter ou poursuivre des études à l'université, etc. Cette flexibilité est une force des cégeps! »

« Parmi ceux qui passent directement du secondaire au niveau universitaire, un certain nombre abandonne ou se réoriente. Le passage par le cégep est donc un atout non négligeable. »

UN FAUX DÉBAT

Annie Pilote affirme que la remise en question périodique sur l'existence des cégeps n'a pas lieu d'être. « L'accès aux études supérieures reste encore limité pour certains jeunes, notamment celles et ceux provenant de familles d'immigrants, de milieux défavorisés ou qui sont en situation de handicap. Des efforts supplémentaires devront être faits pour leur permettre non seulement d'y accéder en grand nombre, mais de réussir leurs études. C'est l'un des défis à relever dans l'avenir, et les cégeps devront poursuivre leurs efforts en ce sens. C'est une condition *sine qua non* pour poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur. »

LES DÉFIS DU NUMÉRIQUE

Les cégeps sont entrés dans l'ère du numérique, comme partout en éducation. Cette révolution n'est encore que technologique et n'a pas changé en profondeur les façons de faire et de penser.

« Nous utilisons ces nouveaux outils, mais nous continuons à faire les choses comme avant. Il faut agir autrement si nous voulons en retirer le maximum. Internet, c'est comme la bombe atomique. C'est le génie humain qui l'a inventé. Il faut faire avec et avancer. Le principal défi est d'apprendre à travailler en réseau. Et, je ne parle pas seulement d'avoir un compte Facebook », affirme Thérèse Laferrière².

UN MODÈLE INSPIRANT

Elle soutient qu'il faut s'inspirer de ce qu'a fait, il y a près de 30 ans, Tim Berners-Lee en inventant le Web (Internet). Il a renoncé à en conserver la propriété et l'a partagé avec toute la planète. À défaut de s'enrichir lui-même, sa générosité a permis au monde d'entrer dans l'ère numérique.

¹ Annie Pilote est chercheure au Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) de l'Université Laval.

² Thérèse Laferrière est chercheure associée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et directrice du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).



EXCLUSIVITÉS

Des articles liés à l'actualité qui permettent d'aller au fond des enjeux syndicaux.



BALADO

Grands entretiens, reportages, débats, émissions et plus encore!



VIDÉO

Le lire, c'est bien, le voir c'est encore mieux!
Voyez nos reportages et autres contenus intéressants!



BLOGUE

Retrouvez le blogue de Louise Chabot pour connaître son point de vue sur les enjeux d'ici et d'ailleurs.

« On ne peut plus travailler en vase clos, car les problèmes sont de plus en plus complexes. Il faut partager nos connaissances avec d'autres si l'on veut contribuer au développement de l'humanité. »

EXPLORER D'AUTRES PRATIQUES

En éducation, il faut oser, selon elle, faire éclater le modèle traditionnel de l'enseignant seul avec ses étudiantes et étudiants dans une classe. « Il faut explorer d'autres formules, comme en Norvège, où un mur entier de la classe est transformé en écran numérique. Plusieurs classes sont en réseau et peuvent donc suivre la présentation de l'enseignant et interagir en direct. Cette approche pourrait être une solution pour sauver les programmes menacés dans les cégeps où le nombre d'inscriptions est insuffisant. »

Thérèse Laferrière est convaincue que le personnel n'hésitera pas à revoir ses façons de faire, si c'est pour assurer la réussite du plus grand nombre. « Il faut bâtir des réseaux, des ponts numériques entre nos diverses institutions, pour faciliter l'enseignement, l'apprentissage, la recherche et le partage des connaissances », suggère-t-elle.



Photo Pascal Rattché

UNE VIE À SE FORMER

Par ailleurs, Thérèse Laferrière souhaite qu'on ne parle plus de décrochage, mais plutôt d'alternance. « Il faut cesser de voir comme une décrocheuse la personne qui interrompt ses études pour aller travailler, et plutôt chercher à l'accommoder pour qu'elle puisse faire les deux en même temps. Il faut repenser la classe et nos pratiques d'enseignement pour faciliter la réussite, rendre possible une plus grande alternance entre les études et le travail, de même qu'entre les divers paliers d'éducation. Ce qu'Internet et ses outils permettent. »

La chercheuse insiste pour dire que le temps où l'on faisait ses études pour être formé pour la vie est terminé. « Nous vivons à une époque où la connaissance explose. Les êtres humains doivent se former toute leur vie s'ils veulent continuer d'avancer. C'est dans cet esprit qu'il faut repenser nos cégeps pour relever les défis importants qui pointent. Nous y arriverons », termine-t-elle.

LE NUMÉRIQUE : UN GRAND CHANTIER

Les conditions d'exercice des membres de la CSQ sont affectées par l'arrivée des technologies numériques. Entre promesses et inquiétudes, quelle est la réalité vécue par le personnel de l'éducation? C'est pour répondre à cette question que la CSQ, en collaboration avec ses fédérations du réseau scolaire et du collégial, entreprend un important chantier de recherche sur le numérique.

Au cours des prochaines semaines, les membres de la Centrale seront invités par leur syndicat à répondre à un questionnaire pour cerner leurs préoccupations et les problèmes rencontrés. Par la suite, des groupes de discussion, réunissant des membres des différentes catégories d'emplois, permettront d'entreprendre des échanges sur les réalités quotidiennes du numérique au travail.

« LE CÉGEP, C'EST LA PREMIÈRE ÉCOLE DE CITOYENNETÉ »

Amitié, découverte, liberté et travail : c'est en ces mots que Biz, rappeur et écrivain, se remémore son cégep.

Véronique Meunier

STAGIAIRE CSQ AUX COMMUNICATIONS

« Au secondaire, j'étais pratiquement le seul à *triper* sur la poésie. Au cégep, j'ai découvert une *gang* qui partageait le même intérêt. On avait un journal poétique, on montait des recueils et des lectures! Pour moi, c'était tout à fait nouveau! », raconte-t-il.

Cette période a également été synonyme de rencontres marquantes. « J'avais, dans le cadre de la radio étudiante, une émission qui s'appelait *Loco Locass* et dont le personnage s'appelait Biz. Batlam, avec qui j'ai formé ensuite le groupe, rôdait autour de cette cellule radio. »

Outre les activités parascolaires, le cégep a aussi influencé Biz dans son rapport au monde et à autrui. Premières discussions politiques, premières manifestations et grève étudiante, cet éveil citoyen, il le doit également aux cours de la formation générale, qui lui ont permis de développer sa capacité de réflexion et son sens critique.

« La force de la formation collégiale, c'est d'offrir à tous une base, un cursus commun, que l'on soit en technique ou dans un programme de la formation générale. C'est ce qui fait qu'après, un soudeur peut discuter avec un ingénieur ou un médecin ou un informaticien, avec des référents communs. Et ces bases-là, c'est vraiment le cégep qui nous les offre », conclut-il.

Biz est membre du groupe rap *Loco Locass* et auteur de plusieurs œuvres littéraires.

LA SOLIDARITÉ POUR SE FAIRE RECONNAÎTRE

« Nous n'avions plus le choix. Nous n'existions officiellement nulle part! »

Simon Lavigne | CONSEILLER CSQ

Jean-Luc Lavoie¹ est un témoin privilégié de l'émergence syndicale du personnel professionnel des cégeps. Il rappelle le contexte d'effervescence sociale d'une intensité rarement égalée dans lequel s'est inscrite la naissance des cégeps : tout était à faire, tout devait changer.

« À l'origine, ce sont sept cégeps, hors de Montréal, qui devaient voir le jour. À la suite de pressions effectuées au début de 1967, ce chiffre grimpera à douze. Toutefois, la rentrée inaugurale était toujours prévue pour l'automne de la même année! », souligne-t-il en riant.

UNE PÉRIODE ÉLECTRISANTE ET TUMULTUEUSE

La société québécoise des années 60 avait soif de progrès et de transformations rapides. Le succès des cégeps sera instantané : « La création du réseau répondait à une aspiration populaire longtemps refoulée. On a assisté à une

véritable explosion de la fréquentation dans les années qui ont suivi. Il a fallu créer des programmes, engager du personnel et structurer des départements en un temps record », poursuit-il.

Dans ce contexte de mise en œuvre, les étudiantes et étudiants, et le personnel de soutien et enseignant avaient leur mot à dire et s'approprièrent rapidement les lieux de pouvoir qu'offraient ces nouveaux établissements. Le mode d'organisation privilégié était avant tout syndical. L'horizon des revendications était, quant à lui, vaste, et les actions soutenues par de fortes mobilisations.

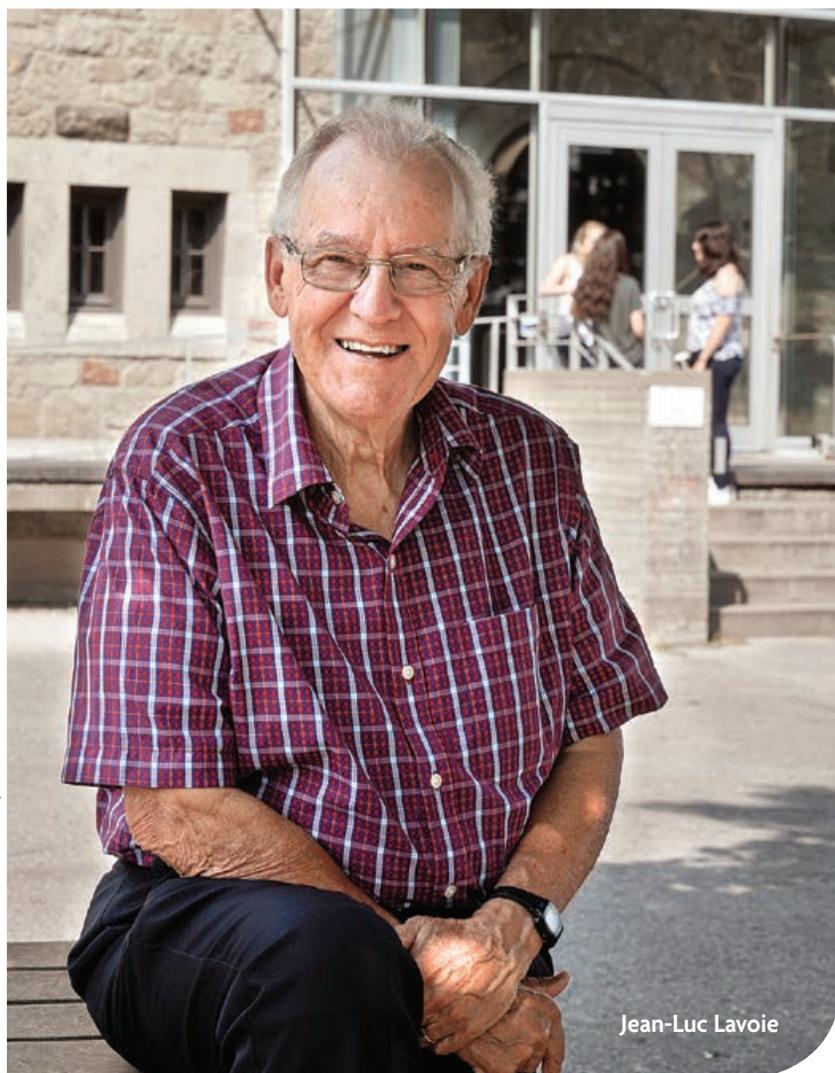
« On n'hésitera pas, durant cette période aux nombreux tumultes, à contester l'ordre établi ou toute manifestation de nature hiérarchique. Suivant les événements de Mai 68 en France, notamment, et les occupations étudiantes au Québec à la rentrée suivante, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'ambiance était électrique! », explique Jean-Luc Lavoie.

UN CONSTAT BRUTAL

De leur côté, les « professionnels non enseignants », titre dont on affuble les professionnelles et professionnels des collèges de l'époque, forment un contingent restreint dont la place est peu définie. Ils sont à la recherche de repères, et leur proximité avec les cadres et les membres des directions pédagogiques les maintiendront, pendant un certain temps, dans un statut qui deviendra insupportable.

Jean-Luc Lavoie se remémore ce moment qu'il a vécu lors d'une discussion avec un directeur des services pédagogiques, alors qu'il mettait en question les conditions d'emploi des professionnels : « Il me répondit : "Ben toi, t'es rien". Ce qui voulait dire que, n'étant pas cadres, enseignants ou employés de soutien, moi et mes semblables à la comptabilité, à la bibliothèque, etc., nous n'étions rien. Il avait raison. Ce fut un véritable choc pour moi. »

¹ Jean-Luc Lavoie est un syndicaliste de la première heure, militant à la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et auteur d'un ouvrage intitulé *Une histoire pour notre avenir, trente-cinq ans de lutte pour le personnel professionnel des collèges*.



Jean-Luc Lavoie

Au même moment, dans d'autres cégeps, plusieurs membres du personnel professionnel vivent des déceptions similaires. « Nous nous retrouvions dans une sorte de *no man's land* : nous n'existions pas. Nous avons compris que le temps était venu de nous organiser. Il fallait bouger. »

LES DIRECTIONS PROFITAIENT DE LA SITUATION

Toutes les options seront envisagées. Des initiatives locales verront le jour, des associations non syndiquées *bona*

fide (de bonne foi) seront formées, des discussions auront également lieu avec des représentants du ministère de l'Éducation. Rien n'y fait.

Malgré l'inconfort de certains membres devant un discours syndical qu'ils jugeaient parfois trop musclé, voire radical, un constat s'impose : « Ça commençait à jouer dur dans certains collèges. Les directions profitaient de notre désorganisation. Il fallait nous regrouper et défendre nos intérêts pour freiner les décisions arbitraires des patrons », souligne Jean-Luc Lavoie.

UN VENT DE SYNDICALISATION SE LÈVE

Les premiers syndicats ont été accrédités dans les cégeps du Vieux-Montréal, de Limoilou et d'Édouard-Montpetit au cours de l'année 1972. La grève concertée qu'ils organiseront à la rentrée de janvier 1973 aura un effet catalyseur et, bien qu'informel, ce regroupement démontrera tout le potentiel de l'action syndicale.

Il faudra attendre six ans après la création du réseau collégial pour voir la fondation des premiers syndicats de professionnels et une année supplémentaire pour assister à la naissance de la première fédération regroupant les syndicats de personnel professionnel. À sa fondation, le 5 octobre 1974, la Fédération du personnel professionnel des collèges, affiliée à la CEQ (devenue la CSQ), regroupe 171 membres provenant de sept syndicats. À peine un an plus tard, forte de ses onze syndicats, la fédération mènera sa première négociation.

En 2017, malgré le chemin parcouru, la bataille pour une plus grande reconnaissance du rôle et de l'expertise du personnel professionnel qui travaille dans les cégeps demeure inachevée. Représentant 17 titres d'emplois, les professionnelles et professionnels doivent poursuivre cette lutte et demeurer vigilants quant à l'évolution de leurs fonctions ainsi qu'à l'ajout essentiel de ressources professionnelles, lesquelles sont liées au financement des cégeps. « Personne ne le fera à notre place », conclut-il.

LA RECONNAISSANCE, UNE BATAILLE À LA FOIS



Photo Maryse Cléro-Nobréga

John Cuffaro,
Anne Dionne et
Valérie Fontaine

Avant l'ouverture du premier cégep, en 1967, le personnel de soutien était déjà à pied d'œuvre, déterminé à faire de cette institution un grand succès.

Simon Lavigne | CONSEILLER CSQ

Depuis, ses fonctions et la complexité de ses mandats n'ont cessé d'évoluer. Sa contribution aux services de première ligne a pris des formes insoupçonnées, souvent méconnues, et a fait naître une complicité avec les étudiantes et étudiants, dont il tire fierté et motivation. Une ombre demeure : la reconnaissance de son apport important dans toutes les sphères d'activités des cégeps. *CSQ Le Magazine* présente quelques-unes des luttes menées pour rendre au personnel de soutien ses lauriers.

MAILLON ESSENTIEL DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant des besoins particuliers a bondi dans les cégeps. Si l'on en dénombrait à peine 1300 en 2007, on en compte aujourd'hui plus de 17 000. Une telle progression nécessite une offre adéquate de services adaptés.

À l'interface entre les étudiants, les professionnels et les enseignants, les éducatrices et éducateurs spécialisés soutiennent et encadrent les jeunes aux parcours scolaires souvent atypiques et requérant des approches ciblées.

« Or, ce n'est qu'après des années de lutte, en collaboration étroite avec notre fédération, que le titre d'emploi d'éducateur spécialisé a été reconnu, en 2005, avant d'être généralisé à l'ensemble des cégeps, en 2008 », rappelle Anne Dionne¹.

« Et ce n'est pas la première fois que nos efforts sont à l'origine de la constitution d'un titre d'emploi dédié aux étudiants ayant des besoins particuliers. La création de la catégorie du personnel interprète en langue des signes représente un autre bel exemple. Ces gains sont très significatifs, car ils témoignent de la valeur du travail du personnel de soutien et de son importance dans la réussite des jeunes », ajoute-t-elle.

ÊTRE RECONNU À SA JUSTE VALEUR

Par ailleurs, l'émergence d'activités de recherche dans le réseau collégial, conjuguée aux besoins précis et évolutifs des programmes de formation, a grandement diversifié les fonctions des techniciennes et techniciens en travaux pratiques (TTP).

« Les TTP sont fiers d'être à la fine pointe de leur domaine. On constate un réel intérêt de leur part à faire progresser leur expertise. Toutefois, bien que les directions apprécient leur capacité à réaliser des opérations de plus en plus complexes, cela ne se reflète pas dans leur rémunération », souligne Anne Dionne.

« Plusieurs TTP doivent, par exemple, assumer des frais d'adhésion à des ordres professionnels sans contrepartie salariale. Nous suivons ce dossier de près et participons actuellement aux travaux d'un comité mixte du Comité patronal de négociation des collèges, qui pourrait déboucher sur la création de nouvelles catégories d'emplois », ajoute Valérie Fontaine².

FIN D'UNE PRATIQUE DISCRIMINATOIRE

Jusqu'à tout récemment, les personnes salariées-élèves du collégial étaient moins rémunérées que le personnel exerçant les mêmes fonctions. Anne Dionne rappelle qu'en 2007, des salariés-élèves, membres du Syndicat du personnel de soutien du Collège de Sherbrooke, ont dénoncé leur exclusion de l'application de la Loi sur l'équité salariale en déposant une plainte à la Commission de l'équité salariale.

« Cette bataille de longue haleine s'est conclue en décembre 2016, alors qu'une entente est intervenue entre le Conseil du trésor et notre fédération. Nous sommes fiers de cette victoire, car, désormais, toutes les personnes salariées-élèves des cégeps ont droit au taux de traitement ou au premier échelon de l'échelle salariale de la classe d'emploi pour laquelle elles sont embauchées », poursuit-elle.

COLONNE VERTÉBRALE DU CÉGEP

S'inscrire au cégep, faire son choix de cours, demander de l'information, voilà autant de gestes en apparence anodins, à la base du fonctionnement d'un établissement. Dans les faits, c'est le personnel administratif qui, chaque jour, soutient ces fonctions névralgiques.

Qu'il soit en contact direct avec la population étudiante ou qu'il offre un soutien administratif moins visible – mais crucial à l'offre de services –, le personnel de cette catégorie a subi d'importantes coupes au cours des dernières années.

« On tient souvent pour acquis le travail effectué par le personnel administratif et on semble croire, à tort, que c'est plus facile d'y retrancher des ressources. Or, les conditions d'études et de vie des étudiantes et étudiants dépendent beaucoup du travail réalisé par le personnel de soutien administratif. Ces coupes sont donc loin d'être anodines et sans conséquence », poursuit John Cuffaro³.

« Nous, les membres du personnel de soutien, sommes les seuls qui interviennent à tous les niveaux dans nos cégeps. Personne ne peut se passer de nous : qu'il s'agisse du personnel enseignant ou professionnel, des cadres ou des étudiantes et des étudiants. Nous sommes littéralement la colonne vertébrale des collèges et nous méritons d'être reconnus comme tels », conclut Anne Dionne.

¹ Anne Dionne est présidente de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ).

² Valérie Fontaine est vice-présidente aux affaires administratives de la FPSES-CSQ.

³ John Cuffaro est vice-président aux affaires financières de la FPSES-CSQ.

LE SYNDICALISME ENSEIGNANT D'HIER À AUJOURD'HUI

Au cours de son histoire, le syndicalisme enseignant au collégial a profondément marqué ce modèle d'éducation unique au monde.

François Beauregard | COLLABORATION

Des combats d'hier aux luttes contemporaines, deux enseignants passionnés témoignent des pas de géant accomplis et des défis à relever.

C'est en 1968 que la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) voit le jour. Rapidement, le travail s'amorce pour codifier et uniformiser les conditions de travail dans les cégeps. Selon Éric Beauchesne¹, il s'agit là d'un grand succès, surtout lorsque l'on considère le contexte.

« N'oublions pas que ces établissements sont issus de la fusion des collèges classiques et des instituts techniques, aux cultures et aux modes de fonctionnement très disparates. En ce qui concerne la tâche, par exemple, nous avons créé une formule universelle destinée à calculer la charge individuelle de travail, qui tient compte des différents milieux. Cette façon de faire est exclusive au collégial. »

DES GAINS AUX MULTIPLES BÉNÉFICES

Au fil des décennies, plusieurs autres défis ont été relevés, dont le développement d'un mécanisme de sécurité d'emploi visant à réduire la marge d'arbitraire patronal dans l'octroi des postes.

« Lors des différentes négociations nationales, le personnel enseignant a aussi fait plusieurs gains majeurs en raison de son affiliation à une centrale syndicale, soit la CEQ à l'époque (aujourd'hui la CSQ). Pensons à une meilleure rémunération, à un régime de retraite avantageux, à une assurance salaire, à des congés parentaux, à des primes de disparités régionales...



Ces progrès significatifs ont entraîné une stabilité accrue du corps professoral, ce qui a contribué à assurer la qualité de l'enseignement », relate l'ancien négociateur.

Les enjeux professionnels ont également été au cœur des luttes. « À maintes reprises, l'employeur a tenté de créer une hiérarchie départementale qui lui aurait été subordonnée. La mobilisation des syndicats a permis de maintenir le fonctionnement collégial des départements, tout en préservant l'autonomie professionnelle de ses membres », poursuit-il.

ENCORE DU PAIN SUR LA PLANCHE

Malgré les succès obtenus par les luttes syndicales passées, beaucoup reste à accomplir pour ajuster les conditions de travail aux changements sociaux et technologiques. La précarité est maintenant une réalité vécue par un nombre croissant d'enseignantes et d'enseignants. Elle est d'ailleurs au centre des luttes syndicales à venir.

Marianne Bouchard-Landry² sait de quoi elle parle. Après une dixième année d'enseignement, elle est toujours à statut précaire : « Cette situation déplorable déboulonne le mythe de la sécurité d'emploi mur à mur qui est encore trop souvent colporté dans l'espace public. »

Au fil des ans, la charge de travail du personnel enseignant des cégeps s'est alourdie, en raison, notamment, de l'accroissement des tâches administratives liées à la reddition de comptes, et à l'actualisation et à la révision des programmes.

« L'accélération des changements technologiques impose aussi de nouvelles contraintes, particulièrement au secteur technique où les programmes doivent demeurer en phase avec le marché du travail. Le savoir disciplinaire évolue rapidement en enseignement supérieur. Aussi, le perfectionnement continu demeure indispensable pour maintenir les connaissances à jour », observe la militante syndicale.

Photo Pascal Ratthé



Marianne Bouchard-Landry

En outre, la hausse majeure des étudiantes et étudiants admis aux services adaptés exige un accroissement du personnel actuellement impossible à obtenir faute de financement adéquat.

« Pour les profs, cette situation exige plus d'encadrement et énormément de gestion. Elle est l'une des sources d'une surcharge de travail significative qui n'est pas comptabilisée à sa juste valeur. À tout cela s'ajoute un travail de longue haleine de correction : je ne connais aucun enseignant qui n'apporte pas des corrections les soirs et les fins de semaine. La surcharge de travail au cégep n'est pas une vue de l'esprit! », confirme l'enseignante en littérature.

ENGAGEMENT : SYNDICAL OU PROFESSIONNEL?

On oppose souvent, à tort, l'engagement syndical et l'engagement professionnel. Il suffit de demander à ces deux personnes ce qui les motive pour s'en convaincre. Malgré les conditions difficiles, Marianne Bouchard-Landry adore son travail.

« Le portrait que l'on fait des jeunes dans les médias est foncièrement injuste. Moi, je les trouve curieux, audacieux même! Leur engagement en environnement est merveilleux. Leur contact me nourrit personnellement et professionnellement », poursuit-elle.

Pour Éric Beauchesne, la passion demeure, même après 23 ans d'enseignement du français. « Quand tu enseignes, tu reçois autant que tu donnes, c'est la beauté de la chose. L'acte d'éducation avec les jeunes adultes rend optimiste et donne foi en l'avenir », conclut-il.

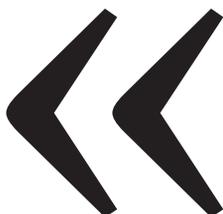
1 Éric Beauchesne est membre du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Bois-de-Boulogne. Il a exercé plusieurs fonctions en nos rangs, dont la présidence de son syndicat et la vice-présidence de la FEC-CSQ, en plus d'avoir siégé au comité de négociation national.

2 Marianne Bouchard-Landry est membre du Syndicat des professeurs du Cégep de Sainte-Foy ainsi que du bureau syndical.

UNE PROGRESSION CONTINUE

Des progrès importants ont été accomplis en matière d'égalité grâce aux cégeps.

Nicole de Sève | COLLABORATION
Catherine Gauthier | RÉDACTRICE EN CHEF



Avant les cégeps, nos choix étaient limités, soit secrétaire, infirmière ou enseignante. L'offre de programmes nous a permis de rêver à un avenir différent, de plonger et, pour plusieurs, de poursuivre jusqu'à l'université », se remémore Hélène Lee-Gosselin¹.

« La création des cégeps illustre bien l'effervescence de la Révolution tranquille. Entre l'explosion démographique, les transformations économiques et les revendications pour plus de justice sociale, de nombreux ingrédients étaient réunis pour implanter d'importantes réformes éducatives, notamment pour les filles », ajoute Lucie Piché².

L'ARRIVÉE DES FILLES

Au départ, la population étudiante est largement masculine, mais rapidement les inscriptions féminines grimpent à 43 %, dès la rentrée de 1971, pour atteindre près de 50 % en septembre 1979. Au début des années 1990, les femmes sont désormais majoritaires dans la presque totalité des disciplines.

Aujourd'hui, elles représentent 57 % de la population étudiante. Parmi elles, des femmes monoparentales ou issues de l'immigration font partie de la clientèle adulte.

« Elles veulent obtenir un diplôme ou en faire reconnaître un obtenu à l'étranger. Elles ont des vies incroyables et font preuve d'une très grande persévérance. Je pense à l'une d'elles, qui a vécu la guerre. Elle faisait traverser des gens à la nage pour les sauver. Aujourd'hui, elle est technicienne en travail social dans le quartier Saint-Michel à Montréal. Elle incarne la résilience à l'état pur! », raconte Monique Lussier³.

L'ARRIVÉE DES TRAVAILLEUSES

En 1978, Diane Dufour⁴ était l'une des premières enseignantes en mathématiques. « Avec le temps, nous avons pris notre place au collégial, tout comme à l'université. Mais cela ne s'est pas fait tout seul! Les programmes d'accès à l'égalité y ont contribué. » Elle ajoute que la conciliation famille-travail et l'enjeu des droits parentaux ont été aussi des défis.

De son côté, Silvie Lemelin⁵ se souvient qu'au cours des années 90, on la questionnait en entrevue à propos de son statut matrimonial et de son désir d'avoir des enfants. Lorsqu'on lui demandait pourquoi la choisir, elle insistait sur l'importance d'offrir des modèles féminins, surtout dans les disciplines traditionnellement masculines, comme la philosophie.

Autre élément qui a influencé le travail des femmes dans les cégeps : l'introduction des nouvelles technologies. Anne Dionne⁶ rappelle, par exemple, qu'au tournant des années 90, les secrétaires ont vécu de plein fouet la révolution engendrée par l'arrivée des outils informatiques.

« Souvenons-nous qu'à l'époque, les secrétaires travaillaient avec des machines à écrire. Lorsque les ordinateurs sont arrivés, elles craignaient de ne pas pouvoir s'adapter et d'être remplacées par des machines. Aujourd'hui, elles sont des agentes de soutien administratif, et leur travail est en constante évolution », explique-t-elle.

Photo Anick Fontaine



Silvie Lemelin

Photo Pascal Ratthé



Diane Dufour

1 Hélène Lee-Gosselin est professeure au Département de management de l'Université Laval et directrice de l'Institut Femmes, Sociétés, Égalité et Équité.

2 Lucie Piché est présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

3 Monique Lussier est présidente du Syndicat du personnel professionnel du Cégep Marie-Victorin, membre de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et conseillère à la vie étudiante au Cégep Marie-Victorin.

4 Diane Dufour est membre de l'AREQ-CSQ. Elle a été enseignante au Cégep de Sainte-Foy, présidente de la FEC-CSQ de 1986 à 1988, représentante à divers comités nationaux et négociatrice pour la Fédération de 1989 jusqu'à son départ à la retraite.

5 Silvie Lemelin est présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Victoriaville et vice-présidente de la FEC-CSQ.

6 Anne Dionne est présidente de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ).



Monique Lussier

Photo: Jean-François Leblanc

UNE PROGRESSION IMPORTANTE

Les cégeps représentent l'un des endroits où la proportion des femmes parmi le personnel salarié a bondi de façon significative, atteignant près de 56 %⁷ de l'effectif global en 2015. Cette progression s'observe dans toutes les catégories de personnel, sauf dans les emplois de soutien manuel, d'entretien et de services⁸.

Malheureusement, le travail du personnel de soutien – des emplois majoritairement féminins – n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur.

« L'expertise des réceptionnistes et des agents de soutien, par exemple, est rarement soulignée! De plus, nos membres, notamment le personnel technique en loisirs ou en travaux pratiques, le personnel des services alimentaires et les interprètes, doivent composer avec des horaires à temps partiel, des mises à pied pendant l'été... bref, des conditions de travail difficiles », souligne Anne Dionne.



Hélène Lee-Gosselin

Photo: Pascal Racine

L'ARRIVÉE DES SYNDICALISTES

Malgré les écueils, Silvie Lemelin se réjouit du chemin parcouru par les femmes et du fait que la vie syndicale dans les cégeps ne soit plus une affaire d'hommes.

Dans son syndicat, les femmes militent activement, à tous les niveaux, qu'il s'agisse des comités locaux, des assemblées générales, des lignes de piquetage ou des instances de la FEC-CSQ et de la Centrale. Elles représentent aussi 50 % des membres du Conseil fédéral et 50 % du Bureau exécutif de sa fédération.

« Si tout n'est pas réglé, on en a fait du chemin en 50 ans, grâce à nos prédécesseuses à qui l'on doit beaucoup. En 25 ans de carrière et de syndicalisme, j'ai rencontré des personnes extraordinaires, qui ont tracé la voie à la militante syndicale et féministe que je suis devenue. »

Du côté du personnel de soutien et professionnel, les femmes sont également actives sur le plan syndical. Par exemple, dans les conseils fédéraux de la FPSES-CSQ et de la FPPC-CSQ, elles représentent respectivement 66 % et 54 % des personnes participantes.



Les présidentes Lucie Piché (FEC), Anne Dionne (FPSES) et Suzanne Tousignant (FPPC) témoignent de la progression de la présence des femmes dans les postes clés de la CSQ.

« Si tu veux faire avancer les choses, tu dois t'impliquer, tu dois foncer! Ce n'est pas toujours facile. On s'expose à la critique et à la confrontation, ce qui représente un frein pour plusieurs femmes. Il y a aussi la difficile conciliation famille-travail-militantisme. Il faut avoir la fibre, mais le syndicalisme, c'est tellement nourrissant! », ajoute Monique Lussier.

LE LONG CHEMIN VERS L'ÉGALITÉ

Hélène Lee-Gosselin mène actuellement une recherche sur les professions où les femmes étaient pratiquement absentes, il y a 30 ans, et où leur nombre a augmenté.

« Elles ont choisi des carrières traditionnellement masculines et ont vécu des difficultés liées au fait qu'elles étaient très peu nombreuses dans leur domaine. Résultat : plusieurs ont dû changer de secteur ou d'emploi, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur parcours. »

« La croyance que l'égalité est acquise amène probablement à ne pas nommer les problèmes. Il faut que les cégeps en soient conscients et abordent ces questions, notamment par de la formation sur les préjugés sexistes et la reconnaissance des enjeux de culture », poursuit-elle.

« C'est à ce prix que le réseau collégial pourra pleinement atteindre les objectifs d'égalité des chances et de justice sociale qui ont guidé les auteurs du rapport Parent et qui sont à la base de sa création, il y a 50 ans », conclut Lucie Piché.

7 COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (2016). *L'accès à l'égalité en emploi : rapport sectoriel des cégeps*, [En ligne], p. 23. [cdpdj.qc.ca/Publications/Rapport_sectoriel_cegeps.pdf].

8 *Ibid.*, p. 25.

LE POUMON CULTUREL

Les cégeps contribuent depuis toujours à l'effervescence, au rayonnement et à l'accessibilité de la culture au Québec.

Gabriel Danis | CONSEILLER CSQ

Lorsqu'on évoque le réseau collégial, on pense spontanément à des institutions d'enseignement et à leur mission éducative. Or, les cégeps jouent également un rôle essentiel dans le déploiement de la vie culturelle, et ce, particulièrement en région.

UN FOISONNEMENT EXCEPTIONNEL

Les initiatives culturelles sont légion. L'une des plus structurantes est sans doute le Réseau intercollégial des activités socio-culturelles du Québec (RIASQ). Créé en 1995, il regroupe la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études ou des campus du Québec, qu'ils soient publics ou privés. Sa mission : contribuer au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les étudiantes et étudiants.

Une pléthore d'activités, de concours et de festivals est ainsi rendue possible. Pensons, par exemple, aux concours de danse dans plusieurs collèges, aux

activités de théâtre au Collège d'Alma, au cinéma étudiant au Cégep régional de Lanaudière et aux événements intercollégiaux d'arts visuels au Collège de Valleyfield. On peut aussi penser au festival De l'âme à l'écran au Cégep de Jonquière, au Concours intercollégial d'écriture dramatique l'Égrégore, au Marathon d'écriture intercollégial du Cégep André-Laurendeau, au recueil intercollégial de poésie au Collège Ahuntsic.

De même, impossible de taire l'importance du Musée du Bas-Saint-Laurent au Cégep de Rivière-du-Loup, de l'Institut culturel et éducatif montagnais au Cégep de Sept-Îles, de l'École nationale de la chanson à Granby, du Centre de production et de diffusion culturelle de Carleton-sur-Mer, du Centre d'archives régional des Îles au Cégep de la Gaspésie et des Îles et de l'École de musique pour les enfants du quartier au Cégep de Saint-Laurent, tout comme l'animation du Quartier latin et du Faubourg Saint-Laurent par le Cégep du Vieux Montréal.

À tout cela s'ajoutent deux prix permettant aux étudiantes et aux étudiants de s'approprier et d'honorer des œuvres québécoises. Il s'agit du Prix collégial du cinéma québécois, né en 2012 de l'initiative du personnel enseignant de cégeps qui désirait partager sa passion du cinéma québécois, et du prestigieux Prix littéraire des collégiens, remis à une auteure ou un auteur québécois.

Il ne fait aucun doute que tous ces événements contribuent au développement d'une véritable pépinière de la relève artistique québécoise; les grands artistes québécois issus du laboratoire culturel collégial ne se comptent plus!

EN SYMBIOSE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Autre élément important : les cégeps rendent accessibles à la population leurs installations, qu'il s'agisse du studio d'enregistrement, de la salle d'exposition ou de spectacle. Très souvent, ce sont les seuls équipements culturels dans la région.

Plusieurs municipalités ont aussi conclu des ententes de partenariats avec des cégeps, qui permettent l'organisation d'activités comme les spectacles de musique ou de danse, la venue de troupes de théâtre, la tenue de galas, les expositions de peinture, les cinéclubs, l'organisation des loisirs et plus encore.

L'apport des cégeps à la création, à la production et à la diffusion est incontournable, voire inestimable. Il s'agit, sans aucun doute, de l'une de leurs plus grandes réussites depuis leur fondation.



UNE BELLE HISTOIRE

Pour plusieurs, le concours Cégeps en spectacle n'a plus besoin de présentation. Mais peu connaissent son histoire.

Gabriel Danis | CONSEILLER CSQ



Le 5 décembre 1979, la première finale locale de l'histoire se tient au Collège Ahuntsic, suivie, le 26 avril 1980, de la finale régionale où Martine St-Clair est sacrée grande gagnante. Cégeps en spectacle était né!

Dès sa deuxième édition, Cégeps en spectacle rassemble quatorze collèges, soit six de plus que l'année précédente. Pour satisfaire cette popularité, on divise les collèges en régions, on ajoute une finale nationale et on récompense deux gagnants *ex æquo*. Le 17 avril 1981, la première finale nationale a lieu à la Comédie Nationale de Montréal.

Cégeps en spectacle connaît un succès fulgurant, et son nombre de participants grimpe rapidement. En 1989-1990, l'initiative devient cent pour cent francophone, les numéros devant être entièrement réalisés en français. Progressivement, de nombreux prix et distinctions s'ajoutent, notamment le prix Coup de cœur du public Desjardins, le prix SACEF et le prix SODEC.

À partir de 1993, plus de 50 collèges participent annuellement à Cégeps en spectacle, nombre qui dépasse aujourd'hui la soixantaine.

LES CÉGEPS, ÇA CHANGE LE MONDE

Cédons la parole à celles et ceux qui contribuent à faire de nos cégeps des lieux d'excellence uniques au monde.

Marie-Eve Imonti | CONSEILLÈRE CSQ

Photo Anthony Francoeur-Vallière



« Encore aujourd'hui, je vois le cégep comme un lieu de tous les possibles, où j'apprends tous les jours, sur moi, sur les autres, sur la vie. »

- **Annie Harrisson, enseignante de français au Cégep de Matane**

« Le cégep fait partie de notre unicité québécoise : on y apprend à réfléchir et à développer notre sens de la citoyenneté. C'est aussi la liberté : on a le droit de se tromper et d'explorer. Ce passage nous permet de nous épanouir, de devenir adultes. »

- **Daniel Lantagne, responsable de stage au Cégep Limoilou**



Photo Anick Fontaine

« J'ai de très beaux souvenirs du cégep! Ces expériences m'inspirent dans mon travail. J'aimerais faire un petit clin d'œil au personnel de soutien : "Continuez d'être passionnés et motivés, vous avez vraiment une influence sur les jeunes." »

- **Maryse Métivier, technicienne en loisir au Cégep de Victoriaville**



Photo François Beaugard

« C'est spécial, de travailler dans un cégep. Les jeunes sont extrêmement stimulants et positifs! Ils sont intelligents et gentils. Ils sont là, ils sont vivants! J'adore cela! »

- **Brigitte Boissé, agente de soutien administratif au Cégep Édouard-Montpetit**





Photo Exposeimage

« Le cégep, c'est un lieu stimulant intellectuellement. On ne doit pas juste suivre une vague, on doit être à l'avant-garde. On doit toujours être à la fine pointe des dernières idéologies, des dernières connaissances. »

- Alexandre Boisvert, enseignant de sociologie au Cégep de Drummondville

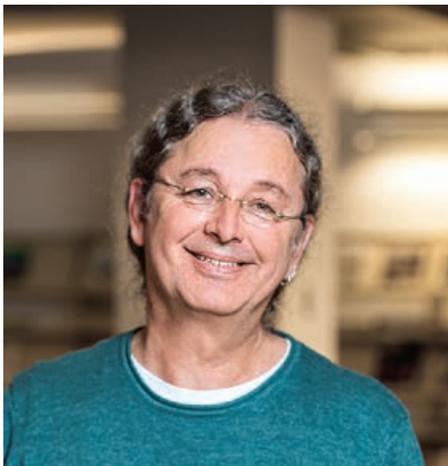


Photo Iften Redjah

« Je souhaite pour les 50 ans des cégeps que le réseau collégial soit maintenu partout au Québec. Les cégeps sont des pôles de connaissances, des pôles économiques et des pôles culturels très importants. Il s'agit d'une richesse incroyable! »

- Alain Dion, enseignant de cinéma au Cégep de Rimouski



Photo Pascal Ratthé

« Le collégial, c'est une étape importante pour apprendre à mieux se connaître. Quand je rencontre les jeunes, j'ai l'impression parfois de leur donner une étincelle. Je crois en eux. Tout est possible à cet âge-là : il suffit de se donner le temps et les moyens! »

- Linda Robitaille, conseillère d'orientation au Cégep Limoilou



Photo Pascal Ratthé

« Au cégep, j'ai concilié mes études et le football. Alors, lorsqu'on m'a demandé de m'occuper du volet sport-études, j'ai vu un lien avec mon parcours. Aujourd'hui, j'offre aux jeunes les services que j'ai obtenus, tout comme ceux que j'aurais aimé avoir. »

- Sylvain Lafrance, aide pédagogique individuel au Cégep Garneau



Photo Pascal Ratthé

« Travailler dans un cégep, ça nous permet de garder un contact avec une clientèle qui évolue et de rester proches des changements de notre société, puisqu'ils viennent souvent des jeunes. On se rend compte aussi que les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas si différents des jeunes d'hier... »

- Maxime Laliberté, technicien en audiovisuel au Cégep Garneau

QUI SONT LES MILLÉNNIAUX?

Les personnes de la génération Y, nées plus ou moins entre 1980 et 2005, et marquées par l'avènement de l'informatique et des modes de communication planétaires, ainsi que par les événements du 11 septembre 2001, sont aussi appelées les milléniaux.

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Cette génération, qui est devenue adulte au début du nouveau millénaire, est analysée et courtisée tant par les employeurs que par les commerçants, d'où ce besoin de les renommer en utilisant malheureusement un calque de l'anglais.

Comme *millénial* dérive de *millénium*, qui n'a pas en français le sens général de « période de mille ans », il est plutôt suggéré de parler des *personnes de la génération Y*, des *personnes de la génération du millénaire* ou des *Y* tout court plutôt que de faire référence aux *milléniaux*. *Écho-boomer*, une autre solution de rechange, ne semble toutefois pas avoir la cote dans les médias.

Pour ce qui est de la génération Z, la suivante, qui comprend les personnes nées ou à naître entre 2005 et 2025 approximativement, on la dit en symbiose avec les technologies de l'information. Au contraire des générations précédentes, elle n'aura pas connu le temps où ces technologies n'existaient pas, ce pour quoi on l'appelle aussi la *génération alpha*. On parle aussi de *nouvelle génération silencieuse* pour la décrire, car il existerait des similarités entre elle et celle du début du XX^e siècle. On la renommara sûrement elle aussi lorsqu'elle s'avèrera un bassin important de consommateurs potentiels.



ON FORME LE MONDE

50^e anniversaire
CEGEPS

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

CÉGEPS EN PHOTOS
CONCOURS

4 CATÉGORIES
4 GAGNANTS
choisis au hasard

Les détails au 50ansdescegeps.lacsq.org

1716018

VOYAGE DE RÊVE EN TÊTE ?

Planifiez. Voyagez. Recommencez.

CONCOURS 2017

30 000 \$ POUR VOYAGER.....

**FAITES
VITE!**

LE CONCOURS
SE TERMINE LE
31 DÉCEMBRE
2017.



Obtenez une soumission
auto, habitation ou entreprise
et courez la chance de gagner



Jouez à notre jeu de voyage
en ligne pour courir
la chance de gagner

le grand prix de 25 000 \$

Un crédit-voyage de
5 000 \$ par année, pour
les 5 prochaines années !

1 des 5 ensembles de valises de luxe *



d'une valeur approximative
de 1 000 \$.

N'oubliez pas de partager
le jeu avec un collègue !

 **On vous fait voir le monde. Obtenez une soumission. Jouez au jeu.**   

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/concours-csq



Les
protections
RésAut
Assurances auto, habitation et entreprise


Centrale des syndicats
du Québec

Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer. * Photo à titre indicatif seulement.

Aucun achat requis. Les tirages auront lieu le 17 janvier 2018. Les gagnants doivent répondre correctement à une question d'habileté pour recevoir leur prix. D'autres conditions s'appliquent. Règlement complet du concours accessible à lapersonnelle.com/concours. **Détails du grand prix** : un prix d'une valeur de 25 000 \$ constitué de cinq (5) crédits-voyage annuels de 5 000 \$ chacun ou un chèque de 25 000 \$, au choix de la personne gagnante. Admissibilité : tout employé, employé retraité ou membre d'une organisation admissible en vertu du règlement du concours qui obtient une soumission valide avant la date de clôture du concours. **Détails des prix secondaires** : cinq (5) ensembles de valises d'une valeur de 1 000 \$ chacun. Admissibilité : obtenir un résultat d'au moins 6/10 au jeu de voyage en ligne avant la date de clôture du concours et être admissible au régime d'assurance de La Personnelle par l'entremise d'une organisation admissible en vertu du règlement du concours. Les chances de gagner dépendent du nombre de participants qui obtiennent le résultat requis au jeu de voyage en ligne.



50 fois merci!

SSQ tient à souligner l'apport des cégeps à la société québécoise.

MERCI au personnel enseignant et professionnel ainsi qu'au personnel de soutien pour ce succès collectif!

SSQ Groupe financier